

L'IMAGE



N°222
Nov^{bre} 1919
LE NUMÉRO
30 C^{ts}

LE GÉNÉRAL ANDRANIK
HÉROS NATIONAL ARMÉNIEN

L'INDÉPENDANCE POUR L'ARMÉNIE

DÉLÉGATION NATIONALE ARMÉNIENNE

Carte N°1.



Carte de l'Arménie.

Analyse de la thèse des revendications soutenues par S. E. Boghos Nubar et M. A. Aharonian, représentants de la nation à la Conférence de la Paix (séance du 26 février 1910).

HISTORIQUE

Après des siècles d'oppression et de souffrance, la nation arménienne se trouve, aujourd'hui, au terme de la conflagration universelle, déchirée, ensanglantée, mais vivante et aspirant avec une foi plus ardente que jamais à se libérer et à réaliser son idéal national grâce à la victoire des puissances alliées et associées qui inscriront sur leurs drapeaux « Liberté et Justice » et proclameront le droit des peuples à disposer de leur sort.

Se fondant sur ces grands principes, la Délégation nationale arménienne, interprète du vœu unanime de toute la nation, dont une partie s'est déjà constituée en République indépendante au Caucase, a proclamé l'indépendance de l'Arménie intégrale et l'a notifiée aux gouvernements Alliés par une note du 30 novembre 1918.

L'Arménie a conquis son droit à l'indépendance par sa participation volontaire et spontanée à la guerre sur les trois fronts du Caucase, de Syrie et de France, et par les centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui sont tombés victimes de sa fidélité à la cause de l'Entente, qu'elle considéra, dès le début, comme sa propre cause. Par ses pertes énormes sur les champs de bataille, sur les champs de massacre et le long des routes de la déportation, elle a payé à la mort un tribut plus lourd qu'aucune nation belligérante.

Toute l'Histoire de l'Arménie sous la domination ottomane n'a été qu'un long martyrologe. Ces persécutions prirent un caractère particulièrement grave dans les cinquante dernières années.

Les traités de San-Stéfano (1877) et de Berlin (1878), la Convention de Chypre, le projet de réformes présenté à la Porte par les ambassadeurs en 1895, sont autant d'actes internationaux destinés à réformer les abus du régime turc; ils se sont tous révélés insuffisants, la diplomatie européenne s'étant toujours contentée de demi-mesures. Toutes les fois que l'Europe parla de réformes, la Turquie répondit par des massacres et l'Europe se tut.

Ce n'est qu'en 1912-1913, après les guerres balkaniques, à la Conférence de Londres réunie pour la solution du problème des Balkans, que les grandes puissances, répondant aux instances de toute la nation arménienne, intervinrent auprès de la Porte pour obtenir la mise à exécution des réformes stipulées par l'article 61 du Traité de Berlin.

Les ambassadeurs à Constantinople furent chargés d'étudier un projet et d'en arrêter le texte définitif. Les négociations, pour vaincre les résistances de la Porte, furent longues et laborieuses. On finit pourtant par lui faire accepter un texte, mais amoindri et défiguré par l'intervention de l'Allemagne, qui n'avait pas cessé de prêter son appui à la diplomatie turque. Cet accord, signé le 8 février 1914, les Jeunes-Turcs s'empressèrent de le déchirer dès que l'Allemagne eut provoqué la guerre.

L'IMAGE

REDACTION ET ADMINISTRATION - 3 RUE MOGADOR - PARIS.

TÉLÉPHONE CENTRAL : 83-39.

Abonnements : 1 an : 7 fr. 50. — 6 mois : 4 fr. 50

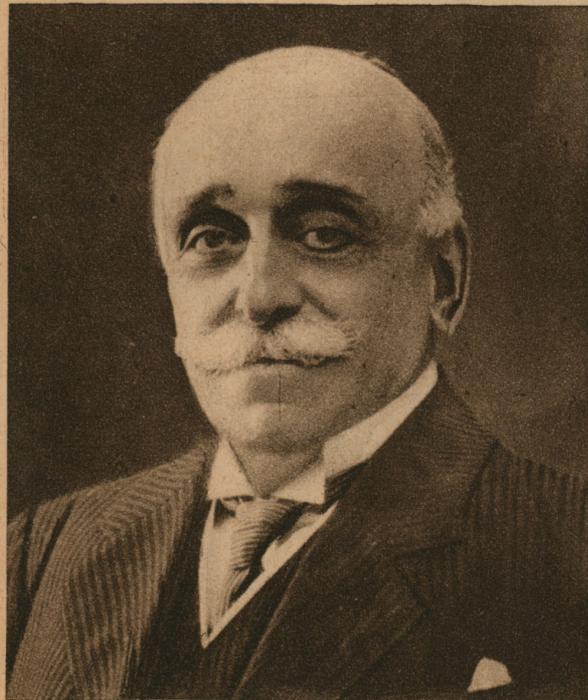
L'INDÉPENDANCE POUR L'ARMÉNIE (suite)

L'Arménie pendant la guerre.

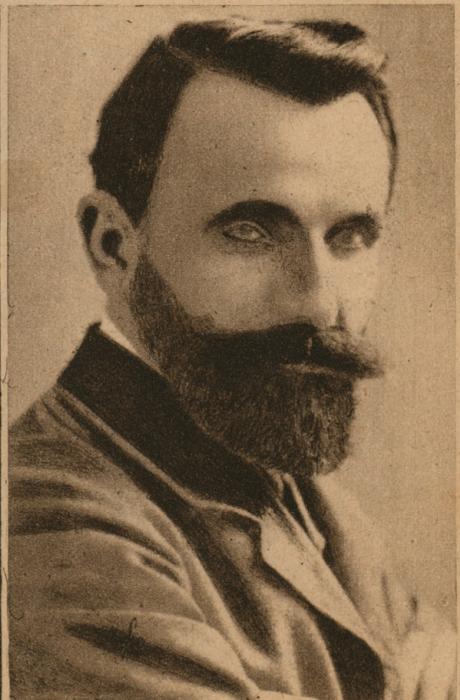
Nous ne raconterons ni les massacres, ni les déportations qui en furent la forme hypocrite. On en trouvera des récits, appuyés de témoignages écrasants, dans le Blue-Book présenté au Parlement par Lord Bryce, dans le livre de M. Morgenthau, de M. L. Einstein, et même dans des brochures écrites par des Allemands, tels que le rapport du Dr Niepage, celui du Dr Lepsius, qui vient d'être imprimé, le livre de M. Harry Stuermer, etc. Mais il est essentiel de constater que l'œuvre d'extermination de toute une nation a été organisée méthodiquement par le Gouvernement, dont les ordres étaient transmis par circulaires et télégrammes aux fonctionnaires de tous les vilayets arméniens. Plusieurs de ces documents ont été retrouvés et publiés depuis.

Rien ne fut laissé au hasard, ni les assassinats, ni les pillages, ni les tortures, ni les viols, ni les conversions forcées à l'islamisme, ni la mort par la faim.

Après de telles expériences, la cause est entendue. Les Alliés ont déjà, par les déclarations solennelles de leurs hommes d'Etat, pris l'engagement de libérer définitivement l'Arménie d'une tyrannie sans exemple dans l'histoire. La guerre des peuples, suivie de la paix des peuples, doit apporter à l'Arménie son indépendance complète.



Son Excellence Boghos Nubar
Président de la Délégation nationale arménienne.



Avëtis Aharonian
Président du Parlement arménien.
Président de la Délégation de la République Arménienne
à la Conférence de la Paix.

Les revendications arméniennes.

Le programme des revendications nationales arméniennes peut se résumer comme suit. Les Arméniens demandent :

1° La reconnaissance d'un Etat indépendant Arménien, comprenant :

a) Les six vilayets arméniens de Van, Bitlis, Diarbekir, Kharpout, Sivas, Erzeroum, certaines parties du vilayet de Trébizonde, en excluant les régions situées au sud du Tigre et à l'ouest d'une ligne Ordou-Sivas.

b) Les quatre sandjaks Ciliciens (où au moyen âge avait été institué le royaume de la petite Arménie), c'est-à-dire Marache, Khosan (Sis), Djebel-Bereket et Adana.

c) Tout le territoire de la République Arménienne du Caucase comprenant : toute la province d'Erivan, la partie méridionale de l'ancien gouvernement de Tiflis, la partie sud-ouest du gouvernement d'Elisabethofol, la province de Kars (en exceptant la région située au nord d'Ar-dahan).

2° Que l'Etat Arménien, ainsi constitué, soit placé sous la garantie collective des puissances alliées et des Etats-Unis, ou de la Société des Nations, dont il demande à faire partie.

3° Qu'un mandat spécial soit donné par la Conférence

L'INDÉPENDANCE POUR L'ARMÉNIE (suite)

de la Paix à l'une des puissances pour prêter son assistance à l'Arménie pendant une période transitoire.

4° Qu'une indemnité soit fixée par la Conférence de la Paix pour réparer les dommages de toute nature subis par la nation arménienne du fait des massacres, des déportations, des spoliations et des dévastations.

L'Arménie, de son côté, s'offre à supporter sa part de la Dette publique Ottomane consolidée, antérieure à la guerre.

Les Arméniens déclarent s'en remettre entièrement à l'esprit de justice de la Conférence de la Paix et ne doutent pas qu'elle ne sanctionne ce programme de leurs revendications nationales. Les puissances qui connaissent maintenant les Arméniens, dont le sentiment national, la vitalité et les vertus guerrières se sont puissamment révélés au cours de cette guerre, peuvent leur faire confiance. Elles doivent compter avec l'énergie, l'amour du travail et les aptitudes, dans toutes les manifestations de l'activité humaine d'une race remarquablement prolifique, ouverte à la haute culture et au progrès.

Avec de tels éléments, l'Albanie, sous un régime de paix, de justice, de liberté, grâce au patronage de la Société des Nations et à l'assistance de la puissance mandataire, deviendra rapidement un Etat florissant et

prospère, et sera, en Orient, un des plus importants facteurs de paix et de civilisation.

La question arménienne n'est pas uniquement une question locale et nationale; elle intéresse la paix de l'Europe, et de sa solution dépendra la pacification, le progrès et la prospérité du proche Orient.

Population de l'Arménie.

Le tableau suivant peut donner un aperçu de ce que sera la population de l'Arménie dans les premières années de son existence :

Arméniens	2,500,000	Chrétiens . . .	3,000,000
Grecs, Nestoriens, Russes, Géorgiens, Européens	500,000		
Turcs, Circassiens, Arabes, Persans . . .	500,000	Musulmans . .	1,000,000
Tatares	300,000		
Kurdes	200,000		
Kizilbaches, Yezedis, Zazas, Fellahs . . .	300,000	Autres religions	300,000
	4,300,000		4,300,000

Jacques de LAYR.



Les survivants des volontaires arméniens de France, sous les drapeaux français.

L'ARMÉNIE

APERÇU GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE



Léon Ier

Premier roi arménien de la dynastie Rubénien de Cilicie.



Léon V de Lusignan

Dernier roi de l'Arménie, décédé à Paris en 1393.
(Musée de Versailles.)

L'Arménie intégrale s'étend : à l'est, jusqu'à la mer Caspienne; à l'ouest, au vilayet actuel d'Angora; au nord, à la mer Noire et à la Géorgie; au sud, à la mer Méditerranée, à la Syrie, à la Mésopotamie et à l'Azerbeïdjan. Elle se divise en trois territoires : l'Arménie Majeure ou Grande Arménie, l'Arménie Mineure et la Nouvelle Arménie ou Cilicie. Sa superficie totale est de 350,000 kilomètres carrés (La France a 537,000 kilomètres

carrés). Avant les derniers massacres et les déportations en masse, le nombre des Arméniens dispersés dans les différentes parties du monde étaient de 4,160,000.

Les Arméniens sont surtout agriculteurs, ils sont attachés à leur terre dès leur enfance; pendant l'été, les enfants quittent l'école pour aider leurs parents aux travaux agricoles, toute la famille cultive. De plus, les Arméniens travaillent aussi pour leurs voisins : les seigneurs



Etchmiatzini,
Siège du Catholicos de tous les Arméniens.
La Cathédrale.



Les Murailles d'Ani
Ancienne capitale de l'Arménie.

L'ARMÉNIE (suite)

kurdes, et les profiteurs turcs qui les exploitent en leur faisant labourer et cultiver leurs propres champs !

Le pays est fertile et produit toutes sortes de céréales et de légumes, des fruits, du tabac, du coton. L'Arménie est le pays d'origine de l'abricotier (*prunus Armenica*), de la garance (*Althénie*) et de l'hermine (*Armenius*). Les produits du sous-sol, tels que les minerais d'argent, de plomb, de fer, de cuivre, etc., sont abondants dans le pays, mais sous le régime turc, ces richesses ne pouvaient pas être exploitées ou ne pouvaient l'être que très imparfaitement.

L'origine des Arméniens remonte aux temps les plus reculés de l'histoire. On trouve tout d'abord leur trace en Europe (Thrace), puis, au XIII^{me} siècle environ avant notre ère, ils traversèrent le Bosphore pour aller en Asie. Les Arméniens sont donc Européens d'origine. Leur langue appartient, comme le latin et le grec, à la tranche occidentale des langues indo-européennes.

Les inscriptions cunéiformes de Darius I^{er} (521-485 av. J.-C.) prouvent que l'Arménie formait déjà un Etat indépendant à cette époque. Darius, à plusieurs reprises, fut obligé d'envoyer ses meilleurs généraux contre les

Arméniens pour empêcher leurs attaques continuelles contre les Perses.

Après la conquête de leur pays par l'armée de Darius, les Arméniens devinrent tributaires des Achéménides.

L'Arménie fut érigée en royaume au IV^{me} siècle av. J.-C., elle a eu, avec quelques interruptions, plus de dix-sept siècles d'existence.

La page la plus glorieuse de l'histoire d'Arménie s'est écrite sous Tigrane II, qui porte, à juste titre, le nom de Tigrane-le-Grand, d'après ses monnaies : « Roi des Rois », qui porta en même temps la couronne des Séleucides, et fit de l'Arménie le plus grand empire de l'Orient.

Sous le règne du roi Vranchapoute, l'alphabet arménien fut inventé et mis en vigueur grâce à saint Sahak et à saint Mesrop en 414, et marque l'éclosion d'une ère proprement nationale et intellectuelle.

En 451, eut lieu la grande bataille d'Avoraïr, combat d'émancipation du joug persan, combat de liberté de religion et de conscience. Chrétiens depuis 294, les Arméniens étaient menacés par les Sassanides qui vou-



Erzeroum. — Ville principale du plateau arménien.

LA FEMME ARMÉNIENNE

Dès les temps les plus reculés, la mère partagea l'autorité avec le père dans la famille patriarcale arménienne.

La femme arménienne fut toujours l'objet d'un grand respect et dans les chants d'amour une inspiratrice magique de noblesse et de beauté.

L'Arménie, première nation qui ait embrassé le christianisme, eut ses adeptes ferventes et ses martyres qui laissèrent une trace lumineuse dans son histoire.

Dans les temps modernes, la femme arménienne garda, au milieu du monde musulman, la tradition nationale, la langue maternelle et sa morale toute chrétienne.

Intelligente, chaste, vertueuse, elle a joué son rôle magnifique avec une vaillance admirable et contribué puissamment à la propagation de la civilisation européenne dans le Proche Orient.

Le théâtre fut créé en Turquie par les Arméniennes. Dans ce pays les actrices ont toujours été exclusivement des Arméniennes: Hratchia, Astrik, Siranouche et tant d'autres célébrités.

La littérature arménienne s'honore de femmes-écrivains de grand talent. Madame Dussap, la première femme de lettres de



Famille arménienne
Trois seules survivantes d'une famille patriarcale de trente-huit membres.



Madame Kratchia

Grande tragédienne arménienne.

la littérature arménienne prit la défense des droits et tenta de solutionner la que féministe par le travail des femmes. Madame Sibil, poète célèbre, contribua, par son style impeccable, à l'enrichissement de la langue moderne.

Pendant la guerre, les femmes arméniennes prirent souvent les armes pour la défense de la patrie, et nombreuses se suicidèrent plutôt que de se rendre à l'ennemi. En Transcaucasie, les femmes arméniennes prodiguèrent leurs soins aux réfugiés. Beaucoup d'entre elles tombèrent victimes de leur noble dévouement, fauchées par les épidémies. Elles organisèrent des orphelinats, des hôpitaux, des dispensaires et des cantines pour les réfugiés et les volontaires et mirent toute leur énergie et leurs savoirs dans l'accomplissement de cette œuvre de haute humanité.

En général, belle, d'une beauté altière et captivante, possédant à un haut degré le sentiment de la dignité personnelle et de l'amour national, vaillante, virile, l'esprit ouvert et apte à la civilisation, la femme arménienne est appelée à jouer un grand rôle dans la renaissance prochaine de la nation arménienne.

Un des plus beaux poèmes du grand barde populaire Djivani

Prière (Traduction de A. Tchobanian).

Mon Dieu, donne aux faibles une âme nouvelle,
pour qu'ils se fortifient;
Que les justes ne succombent point en ces
temps chargés de crimes.
Toi, le seul protecteur des nations déchues et
orphelines,
Défends les brebis contre les bandes de loups.
Je te conjure, Seigneur, enlève la force aux
cruels;
Que les sots pleins d'arrogance ne raillent point
ton troupeau.

Vivant à l'ombre des troncs desséchés et pourris,
Les plantes ne peuvent devenir des arbres
droits et élancés.

Les pécheurs, pauvres ignorants, recevant de
toi la force, Seigneur,
Se sont vus remplis de vaillance et de génie.
Sauve de l'abîme, Seigneur, tes fidèles ser-
viteurs;
Que sur les hommes éclairés ne dominent plus
les ténébreux.